



**Comité Directeur**  
**Mercredi 21 Mai 2025**  
(Visioconférence)

**Début de réunion : 19h35**

<b>Présent.e.s</b>	<b>Invité.e.s</b>	<b>Excusé.e.s</b>
Ludovic ROMANO	Régis BROUARD	Aurélie ALBERT (procuration Frédéric RISSE)
Stany POIRIER	Christophe BARILLET	Benjamin BOURDON (Procuration Annie GIBIER)
Emilie CAILLAUD	Elodie ARDUIN	Cédric TRESTARD (représenté)
Sylvie HEROUARD		Jean-Sébastien GUILLOU
Baptiste PAIRAUD		
Gaël ANCELIN		
Aymeric LE PEZENNEC		
Anthony AFFILE		
Florine LOUIS		
Lucie HEROUARD		
Stéphanie MAILLARD		
Cyrille PEREZ		
Frédéric RISSE		
Annie GIBIER		
Anne RIOTTE		
Sophie LECROART		
Stéphanie PALAGONIA		

**Ordre du jour :**

1. Citoyenneté :
  - Point sur la commission déontologie éthique mixité
  - Commission médicale : point d'avancement, règlement médical et contrat pour le staff
  
2. Compétition :
  - Calendrier sportif
  - Disc Golf : modification règlement, PDGA et calendrier
  - Point commission féminine
  - Point commission juniors



### 3. Communication :

- Newsletter
- Point sur la commission communication : nouveau membres, avancement, etc.
- Ulti.tv

### 4. Développement :

- Point commission Aide au développement pour les subventions attribuées
- UNSS
- Championnat FFSU

### 5. Structuration :

- Partenariat EGA
- Point commission partenariat
- Candidatures commission disciplinaire 1er appel et 1ère instance

## I. **CITOYENNETE :**

### **1. Commission Déontologie Ethique et Mixité :**

Nous devons encore nous rapprocher de la Ligue PDL afin de sortir le livret de Prévention des Violences Sexistes et Sexuelles adapté au sport.

Nous avons reçu une candidature supplémentaire pour intégrer cette commission : Guilhem VATRY. Le comité directeur a émis un accord de principe pour cette candidature. Dans l'attente de l'élection par l'Assemblée Générale Extraordinaire, la commission s'est déjà réunie le 29/04/2025 afin d'amorcer quelques tâches à réaliser. À la suite de cela, les membres ont adressé quelques interrogations au Comité Directeur :

- *“ La Fédération s’engage à prévenir, détecter et traiter efficacement les cas de corruption. Un engagement fort de la direction et une cartographie des risques permettent une gestion proactive des situations à risques “ ; la Fédération a-t-elle une manière désignée de prévenir, détecter et traiter (une procédure, une liste de règles, ou autre...) ? Est-ce que cette cartographie des risques est mise à jour et disponible ? Comment l’engagement de la direction est-il appliqué ou contrôlé (formations, signatures, autre...) ?*

→ Nous ne sommes actuellement pas concernés par ces prérogatives. Cette charte est un modèle provenant de la charte du CNOSF et est donc beaucoup plus complète et dense que ce qui est attendu pour notre Fédération.

## **FÉDÉRATION FRANCAISE DE FLYING DISC**

Athléтика 64 Rue des Bouquinvilles, 95 600 Eaubonne

Tel : 09 53 68 14 83 [Info@ff-flyingdisc.fr](mailto:Info@ff-flyingdisc.fr) [www.ff-flyingdisc.fr](http://www.ff-flyingdisc.fr)

**N° Siret: 434 423 943 00043**



- *La charte éthique ne définit pas clairement le périmètre d'action du comité éthique : existe-t-il un périmètre prédéfini niveau fédéral avec les missions prioritaires ou est-il à définir par le comité ; le cas échéant, faudra-t-il le faire valider en AGE ?*  
→ Le comité d'éthique est actuellement cadré par le règlement intérieur mais il va être nécessaire de préciser certaines choses rapidement.
  
- *Quelle organisation dans les autres fédérations ? Serait-il possible d'avoir des contacts ?*  
→ Ludovic va se renseigner auprès des autres fédérations.

La commission s'organise ainsi actuellement : une réunion entre le comité et Anthony AFFILE tous les 2 mois et le comité se réunit en visio toutes les 2 semaines selon les besoins.

## **2. Commission médicale :**

Maxime LEDONNE a été recruté récemment en tant que kiné.

Une modification supplémentaire du règlement médical sera nécessaire car l'article [2.6.3 - les kinés peuvent prescrire des médicaments] ne correspond plus aux textes de loi. Ce décret a été abrogé. Il va donc falloir le supprimer de notre règlement. Un autre texte de loi mentionne qu'en cas d'urgence uniquement le kiné peut pratiquer les soins sans prescription médicale au bord du terrain, ce qui permettra de maintenir leur pratique. L'ordre national des MK sera contacter pour valider ce fonctionnement. A la demande du Dr Ensargueiux, chargé de mission au ministère sur les sujets de règlement fédéraux, le cerfa QS SPORT ne doit pas apparaître tel quel dans le règlement médical. Il faut simplement se référer à un questionnaire de santé et placer le questionnaire en question en annexe (ce dernier pouvant être le QS SPORT).

Baptiste travail sur la rédaction des contrats pour les kinés EDF. Il a pu échanger avec différentes instances afin de faire valider les documents.

Annie G. soulève une interrogation : suite à ses échanges avec la MAIF, il ne souhaitait pas souscrire une assurance responsabilité civile pour les kinés. Est-ce que la MAIF a changé d'avis ?

Baptiste doit se renseigner afin de vérifier cela.

Un vote à distance sera nécessaire afin de valider les dernières modifications concernant le règlement médical cependant, pas de votes nécessaires concernant les contrats.



Ludovic remercie l'ensemble de la commission médicale pour le travail effectué, notamment pour les fiches médicales qui sont très complètes et qui ont pu être très rapidement communiquées.

## **II. COMPETITION :**

### **1. Commission Disc Golf :**

Un vote est réalisé pour asseoir la place de Régis BROUARD à la tête de la commission Disc Golf.

**Vote N°5** - Résultats du vote Régis BROUARD à la tête de la commission DG :

- Pour : 18
- Contre : 0
- Abstention : 0

*Résultat : Régis BROUARD prend donc la tête de la commission DG.*

Régis B. présente le calendrier sportif DG 2025/2026. Il est nécessaire pour l'organisation de la saison prochaine que ce dernier soit validé rapidement.

**Vote N°6** - Résultats du vote Calendrier DG :

- Pour : 16
- Contre : 0
- Abstention : 0

*Résultat : le calendrier est validé.*

Le sujet suivant concerne la modification de l'annexe 9 du règlement DG. Il s'agit de petites précisions notamment : les préconisations pour l'aménagement de parcours, les démarches à faire pour proposer des organisations, et le processus à suivre avec PDGA. La notion de transfert est également modifiée pour empêcher les transferts de dernière minute. Enfin, le nombre d'équipes montantes/descendantes passent de 3 à 4.

**Vote N°7** - Résultats du vote modification annexe 9 du règlement DG :

- Pour : 17
- Contre : 0
- Abstention : 1



*Résultat : la modification de l'annexe 9 du règlement DG est approuvée.*

Il aborde ensuite la question de la prise de licence PDGA (Association mondiale de disc golfeur.se.s). Ceci permet d'avoir un classement international. Pour faire des compétitions, il faut prendre une part PDGA en plus de la part fédérale.

Cette année a été compliquée pour la prise de licence PDGA. La fédération prenait avant en charge l'inscription PDGA. Christophe et Elodie ont fait beaucoup de travail pour licencier les athlètes sur PDGA.

L'idée émise serait que les joueurs es prennent elleux-même leur licence PDGA.

- Points pour :
  - Décharger les salarié.e.s de la fédération
  - Être indépendant sur la prise de licence
  - Pas de problèmes de connexion
- Points contre :
  - Les licencié.e.s ont deux manipulations à faire, prise de licence + PDGA
  - Perte d'argent avec la conversion euros > dollars
  - Sensation de désengagement de la FFFD
  - Une sensation d'incohérence car seule la FFFD est habilité à proposer une compétition sous l'égide de PDGA

Un lien vers PDGA au moment de la prise de licence DG FFFD serait pertinent.

Frédéric R. demande le point de vue de la commission DG. Régis, au nom de la commission, s'exprime plutôt en faveur de ce changement, qui pourrait fluidifier les choses. L'idée serait à terme que la FFFD baisse sa part DG (via une AGE) pour que le prix de licence reste identique pour l'athlète licencié.e.

Ludovic R. s'exprime en faveur de ce changement, notamment pour soulager le travail des salarié.e.s, mais précise qu'il n'est pas complètement convaincu à cause de cette sensation de désengagement de la FFFD envers le DG.

Frédéric R. pense qu'il faut agir rapidement vu l'explosion du nombre de licenciés DG, et insiste sur l'importance de la communication envers les licencié.e.s, notamment sur le changement de la part DG FFFD. Il faudra bien paramétrer EXALTO pour qu'il n'y ait pas de problèmes.

**Vote N°2** - Résultats du vote prise de licence PDGA autonome :



- Pour : 14
- Contre : 0
- Abstention : 2

*Résultat : la prise de licence PDGA en autonomie par les licenciées est approuvée.*

## **2. Commission féminine :**

La commission féminine propose une modification du format du championnat de France Indoor. Elle souhaiterait créer une N1 à 12 équipes et une N2, on l'espère, régionalisée qui s'adapterait aux effectifs. En effet, il est compliqué d'anticiper les inscriptions des équipes.

Frédéric R. : il y aura donc un découpage à prévoir tous les ans.

Cyrille P. : il est compliqué de s'engager sur la répartition de la N2.

La commission féminine souhaite également proposer une modification des quotas clubs pour les équipes en N1 et proposera un vote ultérieurement au Comité Directeur.

Gaël A. : il serait intéressant que les commissions compétition, féminine et junior travaillent ensemble sur une refonte du règlement des compétitions.

**Vote N°12** - Création d'une N1/N2 pour le championnat de France Féminin Indoor dès la saison 2025/2026 :

- Pour : 17
- Contre : 0
- Abstention : 0

*Résultat : création d'une N1/N2 pour le championnat de France Féminin Indoor*

## **3. Commission junior :**

Remerciements pour le travail conséquent réalisé par les membres de la commission.

Aymeric : La commission junior a décidé de ne pas appliquer la pénalité financière pour les 20 clubs qui se sont désistés.

La fédération rappelle que cela ne peut pas s'appliquer aussi facilement et que cela a des conséquences sur l'utilisation de ses pénalités financières pour des projets.

Emilie C. rappel qu'il est important de solliciter les trésoriers et Christophe avant de prendre une telle décision.

**FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FLYING DISC**

Athlélica 64 Rue des Bouquinvilles, 95 600 Eaubonne

Tel : 09 53 68 14 83 [Info@ff-flyingdisc.fr](mailto:Info@ff-flyingdisc.fr) [www.ff-flyingdisc.fr](http://www.ff-flyingdisc.fr)

**N° Siret: 434 423 943 00043**



La commission junior fait une proposition de création d'un règlement des compétitions juniors spécifiques. Ainsi que quelques évolutions sur les quotas, la création d'une catégorie U11 et des formats de jeu possible en junior.

Les propositions effectuées par la commission junior :

- Différents formats de jeu : 5 vs 5, 4 vs 4, 3 vs 3 ; le format de jeu sera précisé par catégorie et par surface de jeu à chaque début de saison par le biais du cadrage annuel. La FFFD pourra éventuellement revenir sur le format de jeu défini lors du cadrage en fonction des effectifs finalement inscrits. Son rôle étant de favoriser le développement de l'ensemble des catégories.
- Au début de chaque phase, les équipes doivent compter un minimum de 2 joueur.euse.s de plus que le nombre nécessaire pour jouer soit par exemple 7 joueur.euse.s pour du 5 vs 5 ; dans le cas d'un championnat mixte, l'effectif doit compter un minimum de 8 joueur.euse.s dont 4 de chaque sexe pour du 5 vs 5, etc.
- Les quotas de joueur.euse.s licencié.e.s dans l'équipe : l'équipe pourra faire appel à un ou des joueur.euse.s d'un club extérieur mais appartenant à la même ligue (sauf si pas d'équipe dans la ligue) dans les proportions suivantes : 1 joueur.euse externe au maximum dans le cadre d'une compétition open ; 2 joueuses externes au max dans le cadre d'une compétition féminine ; 1 joueur et 1 joueuses externes au maximum dans le cadre d'une compétition mixte (1 seul joueur ou 1 seule joueuse s'il s'agit d'une compétition en 4 vs 4).

Pour rappel, si un.e joueur.euse a effectué la phase régionale ou interrégionale avec une équipe, il ne peut pas faire la phase finale nationale avec une autre équipe car ces deux phases sont liées et font partie du même championnat.

- Jumelage : deux clubs voisins peuvent déroger aux quotas présentés ci-dessus s'ils décident de présenter une équipe jumelée dans le cadre du développement de nouveaux clubs ; l'équipe doit être composée uniquement de joueur.euse.s des deux clubs jumelés et les clubs doivent être éloignés d'une distance à vol d'oiseau de maximum 100 km. Cette équipe ne pourra pas prétendre au top 4 du classement.

Annie fait part de quelques interrogations et inquiétudes : il lui semble impossible d'imaginer que le format de compétition puisse changer chaque année, parce que notamment nous ne jouons pas de la même manière en 5/5, 4/4, 3/3 et donc il est difficile de former des jeunes dans ces conditions alors que les règles, le cadrage change chaque saison.

De plus, réduire le nombre de joueur.euse.s sur le terrain peu en effet créer des équipes mais il faut donc recruter davantage d'entraîneur.euse.s.

La catégorie U11 est intéressante mais trop tôt dans notre développement fédéral.

Il semblerait également pertinent de réfléchir à faire jouer les U20 et même les U17 en 7/7 en outdoor. Ces jeunes s'entraînent pour beaucoup avec les adultes et on ne leur

## **FÉDÉRATION FRANCAISE DE FLYING DISC**

Athlética 64 Rue des Bouquinvilles, 95 600 Eaubonne

Tel : 09 53 68 14 83 [Info@ff-flyingdisc.fr](mailto:Info@ff-flyingdisc.fr) [www.ff-flyingdisc.fr](http://www.ff-flyingdisc.fr)

**N° Siret: 434 423 943 00043**



simplifie vraiment pas la transition en continuant à les faire joueur en 5/5 sans compter les U17 élèves de 3ème qui jouent en 4/4 au collège à l'UNSS.

Aymeric : il faudrait peut-être supprimer la catégorie U20.

**Vote N°4 a** – Validation des quotas lors des compétitions juniors :

- Pour : 16
- Contre : 0
- Abstention : 1

*Résultat : validation des quotas de joueur.euse.s lors des compétitions*

**Vote N°4 b** – Création d'une catégorie U11

- Pour : 9
- Contre : 3
- Abstention : 5

*Résultat : La création de la catégorie U11 est approuvée.*

**Vote N°4 c** – Validation des modifications des formats de jeu

- Pour : 9
- Contre : 5
- Abstention : 3

*Résultat : Les modifications des formats sont approuvées.*

**Vote N°4 d** – Validation du jumelage de clubs

- Pour : 16
- Contre : 1
- Abstention : 0

*Résultat : validation du jumelage de deux clubs pour les compétitions*

Cyrille fait le point sur les équipes de France. Il y aura un dernier stage fin juin à Mer. Pour des raisons personnelles, Marion TONNAIRE souhaite arrêter en U17 féminine. Le staff équipe de France U17 féminine propose de compléter le staff avec Juliette BERTRAND (notamment diplômée DFEUN1). La DTNS est favorable à cette candidature.

**Vote N°9** – Nomination de Juliette BERTRAND comme coach :

- Pour : 18



- Contre : 0
- Abstention : 1

*Résultat : la candidature de Juliette BERTRAND comme coach EDF U17 Féminine est validée.*

#### **4. Calendrier Sportif Ultimate :**

Un groupe de travail s'est réuni afin de proposer au Comité Directeur le calendrier de la saison 2025/2026. La commission féminine avait notamment fait remonter la volonté d'une modification des dates de championnat féminin indoor notamment la phase retour qui arrive juste après les vacances.

Cependant les autres weekends sont déjà denses, les dates du week-end junior est connu car tacitement reconduit chaque année mais l'une des possibilités est de mettre en le championnat féminin en même temps que le junior.

Annie : on est dans une volonté forte de développement féminin mais on retrouve beaucoup de juniors féminins en compétition adultes.

#### **Vote N°8 a – Modification de la date de la phase 2 du championnat féminin :**

- Proposition 1 – on ne change pas le format actuel : 1
- Proposition 2 – on inverse la phase féminine avec l'open : 2
- Proposition 3 - féminin en même temps que open et junior : 1
- Proposition 4 – on inverse féminin et féminin junior : 14

*Résultat : la proposition d'inverser l'indoor féminin et féminin junior est validée.*

Les principales modifications sur calendrier sont :

- Le championnat U20 outdoor fin mars
- Le championnat open N1 et N2 sur deux phases uniquement

Le CoDir devra prochainement valider les notes de cadrage, il sera certainement proposé pour l'open outdoor une N1 à 12 équipes, 3 National 2 à 8 équipes (les deux derniers descendent et une équipe par zone monte) et 6 National 3 à 8 équipes.

#### **Vote N°8 b – Validation du calendrier 2025/2026 :**

- Pour : 19
- Contre : 0
- Abstention : 0

*Résultat : le calendrier 2025/2026 est approuvé.*



### III. COMMUNICATION :

Ludovic a testé de nombreux logiciels pour envoyer des newsletters aux licencié.e.s. L'objectif serait de la mettre en place via l'entreprise Sarbacane.

La solution coûterait 500€ par an et permettrait d'envoyer 60 000 mails par an. L'idée serait un partage régulier d'informations. Cette solution est RGPD. Il a été négocié un tarif pour les deux premières années.

#### Vote N°10 - Résultats du vote Newsletter SARBACANE

- Pour : 17
- Contre : 0
- Abstention : 1

*Résultat : le devis SARBACANE est approuvé.*

La commission se met en place. John Kofi, Paul G et Baptiste F. ont rejoint la commission. Les pages Instagram commencent à s'installer. La visibilité des publications augmente. Ludovic R. alerte sur le contrat de Lison BORNOT qui s'arrête en septembre. Il pense qu'il faut clairement un.e salarié.e sur ce domaine et indique sa volonté d'anticiper là-dessus.

Pour la présence de ulti.tv sur nos championnats, ils se sont excusés des problèmes techniques rencontrés lors de la phase de mixte et viendront à Orvault avec deux caméras.

### IV. DEVELOPPEMENT :

#### **1. FFSU :**

Nous avons deux candidatures à la commission FFSU : Julien VARNIER et Antoine RICHEZ.

#### Vote N°11 - Résultats du vote Candidatures Julien Varnier et Antoine Richez

- Pour : 18
- Contre : 0
- Abstention : 0

Votes identiques pour les deux personnes.

*Résultat : Julien VARNIER et Antoine RICHEZ sont élus à la commission FFSU.*

#### **2. UNSS :**



Championnat UNSS qui s'est déroulé la semaine du 12 au 16 mai 2025. Premier championnat scolaire d'Ultimate ayant réuni autant d'équipes cependant il y avait un réel manque de représentativité de certains territoires, peu d'équipes provenant du sud est/ouest et nord-ouest de la France.

Travail de communication à réaliser avec l'UNSS car il est difficile d'avoir une distinction entre le représentant FFFD et les enseignants d'EPS.

Les trophées esprit du jeu payés par la FFFD étaient bien présents mais il manquait les 6 disques du jeu.

**Vote N°12** - Remplacer les trophées EDJ par des bannières EDJ pour les championnats scolaires

- Pour : 17
- Contre : 0
- Abstention : 0

*Résultat : Les bannières EDJ sont validées.*

### **3. Commission aide au développement :**

La commission aide au développement a travaillé sur les différents appels à projet pour les demandes de subvention part fédérale et ANS.

Florine L. indique que le nombre de dossiers à traiter reste conséquent mais que les forces vives s'amenuisent. Elle présente ensuite le document général et la manière dont les dossiers ont été traités.

La commission a eu 2 semaines pour traiter tout cela (21 dossiers par personne). Même les dossiers non-recevables ont été analysés pour pouvoir effectuer des retours qualitatifs et quantitatifs aux clubs.

La totale des demandes représente 88 328€ dont 53 908€ part FFFD et 34 420€ par ANS. Notre enveloppe ANS est de 11 500€ et l'enveloppe fédérale est de 25 000€ (ligue 8 000€, petits clubs 5 000€ et développement d'activité 12 000€).

Certains projets de ligues ont été jugés un peu moins positivement que les années précédentes. Mais la volonté de ne pas couper de budget a primé et le restant du budget petit club a été en partie rebasculé sur l'enveloppe "ligues".

Ludovic R. demande si ce qui est présenté l'est unanimement par la commission. Réponse : oui, les personnes étaient globalement en accord quasi systématiquement. Les différences d'appétences pour les sujets se sont fait ressentir dans certaines notes

**FÉDÉRATION FRANCAISE DE FLYING DISC**

Athlélica 64 Rue des Bouquinvilles, 95 600 Eaubonne

Tel : 09 53 68 14 83 [Info@ff-flyingdisc.fr](mailto:Info@ff-flyingdisc.fr) [www.ff-flyingdisc.fr](http://www.ff-flyingdisc.fr)

**N° Siret: 434 423 943 00043**



cependant l'ensemble de la commission a pu échanger sur le fond et la forme des projets afin de délibérer.

La commission suggère également des visios pour aiguiller les clubs l'an prochain.

Frédéric R. souligne que la commission était vraiment solution-orientée et a réussi à travailler ensemble pour proposer un rendu qui paraît cohérent et pertinent.

N'ayant peu de demandes affiliées "petits clubs", la commission propose notamment d'augmenter le budget ligue 9 000€.

Pour l'année prochaine, prévoir une fiche d'extraction des données clubs et réaliser un visio pour accompagner à la construction de ces dossiers.

#### **Vote N°15 - Commission Aide au développement ANS (attribution des différentes parts)**

- Pour : 17
- Contre : 0
- Abstention : 1

*Résultat : Validation de la proposition de la commission aide au développement*

#### **4. EUF :**

La Fédération Européenne nous a transmis un mail pour solliciter des propositions d'organisation. Nous devons relayer à nos structures.

Le club des Manges-Disc serait intéressé pour organiser les championnats d'Europe par équipe 2027.

## **V. STRUCTURATION :**

### **1. Partenariat :**

Ludovic R. prend la parole. Il s'excuse de la méthode peut-être pas optimale avec laquelle le dossier EGA a été géré. L'opportunité rare d'une entreprise voulant aider a peut-être précipité les décisions.

EGA a accepté que le logo ne figure pas sur les maillots. En contrepartie, EGA souhaiterait une vidéo au service de l'entreprise. Il souhaiterait également une publication sur les réseaux sociaux avec une banderole EGA. La somme reste identique : 3 000€.

Frédéric R. réagit par rapport à la photo et suggère d'essayer un cadre officiel pour ce genre d'actions. Une communication aux intendants/coachs semble nécessaire pour que les photos rendent bien.



Annie G. réagit sur la forme : le contrat présenté n'est pas exactement celui qui devrait être voté. Elle préconise la prudence et reporter le vote avec document final.

Le vote n°13 pour le partenariat avec EGA mais également le vote n°14 pour le partenariat avec TOKAY sont donc reportés.

Sophie L. aborde le sujet de la commission partenariat. 3 personnes ont postulé pour rejoindre la commission. Une visio la première semaine de juin est prévue pour démarrer le travail. Si d'autres membres veulent rejoindre la commission : il reste de la place !

## **2. Ligues :**

Anne R. prend la parole pour faire un bilan de la réunion ligues de mi-avril. Des présentations d'outils (ANS, réduction d'impôts et développement des compétitions juniors) ont été réalisées. L'idée de tournoi junior inter-ligue a été reçue avec réticence par les différentes ligues. Ce projet est donc mis de côté pour le moment.

La gestion du matériel fédéral est un sujet délicat. Un budget dédié est une piste à explorer. L'acheminement, le traçage et l'inventaire sont compliqués. Frédéric R. émet l'idée de doter les ligues d'une sorte de kit matériel. Certaines ligues soulèvent cependant le problème de stockage du matériel.

Les ligues se sont exprimées positivement quant à la retransmission du DG et de l'ultimate à travers les différents partenaires vidéo.

## **3. Instances :**

20 juin : Visio fédération mondiale.

CNOSF : Deux candidatures pour la présidence du CNOSF, l'ancien président de la fédération de baseball, Didier SEMINET et Amélie OUDEA-CASTERAT. L'élection aura lieu le 19 juin 2025. Ludovic a participé à plusieurs visio pour échanger avec les deux candidats avec notamment un débat le 2 juin.

## **4. Disciplinaires :**

Pour la commission disciplinaire, nous avons 4 anciens candidats qui souhaitent se repositionner ainsi que la candidature d'une nouvelle recrue, Eva HANOSKOVA.

## **VI. INFORMATIONS GENERALES :**



Proposition de changement de la date de clôture de la saison au 31 août.

**Vote N°1 - Date clôture saison**

- Pour : 18
- Contre : 0
- Abstention : 1

*Résultat : La date de clôture de la saison est modifiée.*

Nous devons réaliser une Assemblée Générale Extraordinaire afin de voter différentes mesures, cette date est fixée au 25 juin 2025.

Les résolutions qui devront être votées :

- Modification de la date de fin de saison sportive
- Modification des modalités de prise de licence PDGA et des tarifs
- Validation des candidats à la commission disciplinaire 1er instance
- Validation des candidats à la commission disciplinaire instance d'appel
- Validation des candidats à la commission d'éthique et de déontologie
- Modification de l'article sur les certificats médicaux du règlement intérieur
- Ouverture des comptes à terme

Prochain comité directeur : le 17 juin 2025.

**Fin de réunion : 23h50**

Ludovic Romano

Président de la FFFD